

CERTIFICAT D'ENGAGEMENT ET DE CONNAISSANCE POUR LES ACQUEREURS D'UN LAGOMORPHE.

Loi 2021-1539 du 30 novembre 2021

Ce certificat a pour but de sensibiliser le futur propriétaire aux besoins du lagomorphe, ainsi qu'aux coûts et logistiques à engager tout au long de sa vie. L'adoption d'un lagomorphe ne doit pas être prise à la légère par son futur propriétaire ce dernier doit être pleinement conscient de ce qu'implique son adoption afin d'assurer à son animal des conditions de vie adéquate et d'éviter ainsi son abandon par manque de temps de connaissance ou argent lié à sa détention.

LES BESOINS COMPORTEMENTAUX ,PHYSIOLOGIQUES ET MEDICAUX

Du fait de son anatomie, le lagomorphe est un herbivore il a besoin de manger à sa faim tout au long de la journée il ne doit manquer de nourriture à aucun moment son alimentation doit être composée d'une base de granulés équivalent à 3% de son poids corporel sans excéder 5%, de végétaux par exemple thym, fanes de carottes, basilic ,menthe poivrée etc..frais ou déshydratés, les légumes et fruits doivent être distribués en petites quantités à titre de friandises, de foin de montagne ou prairie à volonté, vert, d'odeur agréable constituant son aliment principal il doit en consommer chaque jour l'équivalent de son volume corporel afin d'user ses dents qui poussent de façon continue et maintenir ainsi un bon équilibre intestinal.

Il doit également disposer d'eau propre et fraîche tous les jours.

Le lagomorphe a besoin de se reposer dans un espace qui lui est propre, il est important de pouvoir lui offrir sous la forme d'une cage adaptée à sa taille ou d'un parc un lieu où il puisse être tranquille, isolé des endroits bruyants comme les cris des enfants par exemple afin qu'il puisse se sentir en sécurité et se reposer dès qu'il le souhaite.

En dehors de ses temps de repos, le lagomorphe doit pouvoir s'épanouir dans un lieu qui lui est dédié et surtout sécurisé à l'abri des dangers comme les fils électriques, les plantes toxiques ou les prédateurs si il vit en extérieur, afin de pouvoir gambader dans un environnement stimulant.

Un lagomorphe n'est ni un chien ni un chat qui sont tous deux des prédateurs, le lapin est un animal de proie il n'aime pas les sols glissants, les bruits violents, il aime pouvoir se cacher et grignoter tout ce qui se trouve à sa portée.

Pour les sorties en intérieur, prévoir des litières adaptées afin que votre protégé puisse y faire ses besoins, idéalement placées près du foin en effet le lapin défèque souvent quand il mange. Les litières doivent être propres et désinfectées régulièrement.

Pour entretenir une bonne entente avec votre lagomorphe il faut :

*Le laissez être à l'initiative des interactions sans le contraindre j'attire votre attention sur les faire que le lapin déteste être porté par exemple surtout par une personne inexpérimentée.

*Laissez le tranquille quand il dort, mange, boit, fait ses besoins.

*Apprenez lui à être brossé sans contrainte, le brossage est important socialement mais surtout pour éviter les problèmes gastro-intestinaux le lagomorphe étant incapable de régurgiter les poils avalés.

*Ne le punissez pas en le soulevant par la peau du dos ou pire par les oreilles cela peut être source d'un très grand stress voir mortel dans certains cas.

L'éducation du lagomorphe doit se faire en respectant son intégrité physique et psychique, les besoins varient en fonction de chaque individu c'est le propriétaire qui doit s'adapter et non l'inverse.

Afin d'assurer un bon suivi médical, une visite annuelle chez votre vétérinaire est recommandée, bien que la vaccination du lagomorphe ne soit pas obligatoire en France elle est indispensable pour éviter les maladies mortelles chez cette espèce comme la myxomatose et la fièvre hémorragique virale. Il est important également de vermifuger et déparasiter votre compagnon régulièrement.

LES IMPLICATIONS FINANCIERES ET LOGISTIQUES TOUT AU LONG DE LA VIE DU LAGOMORPHE.

Le budget alloué à l'alimentation du lapin dépendra du type de nourriture adopté, il est important de rappeler qu'une alimentation de qualité participe à la bonne santé de votre lapin, c'est le meilleur moyen de prévenir les soucis de santé pouvant entraîner des frais vétérinaires supplémentaires. En moyennes il faut compter entre 20 et 40 euros par mois pour l'alimentation d'un lapin de race naine, entre 30 et 50 euros par mois pour les grandes races.

Pour la litière entre 10 et 30 euros par mois en fonction du type de litière.

Les différents frais vétérinaires prévus vaccin, vermifuge et antiparasitaires 80 à 100 euros par an.

La castration ou stérilisation entre 90 et 200 euros.

S'ajoute à ses dépenses de bases les frais vétérinaires imprévus surtout lorsque le lapin avance en âge, son espérance de vie peut varier de 5 à 10 ans en moyenne il est important de se questionner sur votre capacité à faire face aux dépenses aux soins ou opérations qui peuvent se compter en centaines d'euros.

L'achat du matériel dédié qui doit se faire avant même l'adoption, cage, gamelles, biberons, bac à litière, caisse de transport, jouets, brosses coupes griffes etc... entre 150 et 400 euros.

L'adoption d'un animal implique enfin toute une organisation logistique. Les départs en vacances peuvent s'avérer plus contraignants si vous emmenez votre compagnon ou lui trouver un lieu de garde approprié pendant votre absence, à titre indicatif une nuitée de pension est facturée en moyenne entre 6 et 15 euros.

Les différents montants énumérés sont donnés à titre indicatifs et peuvent grandement varier. L'acquisition et l'entretien d'un lagomorphe durant toute sa vie représente un budget significatif, il est important que vous gardiez à l'esprit que l'adoption d'un animal ne doit en aucun cas se faire de façon impulsive.

L'adoption d'un lapin est un engagement à long terme.

IL me paraît judicieux d'insister sur l'importance d'une adoption qui ne doit pas être effectuée pour le simple caprice d'un enfant, les lapins sont des êtres sensibles, intelligents et dynamiques et non des peluches. Ils ne doivent en aucun cas être confiés à un trop jeune public n'y être sous la seule responsabilité d'un enfant.

Certificat délivré au moins 7 jours avant l'adoption.

Ce certificat est délivré par Madame Leclercq Isabelle personne remplissant les conditions prévues au 3° 1 de l'article L.214-6-1 du code rural soit en l'occurrence titulaire du certificat de capacité A-D 62-791

L'acquéreur :

Je
soussigné.....résidant
.....atteste avoir pris connaissance de toutes les informations ci-dessus.

Fait à....., le.....

Signature de l'acquéreur précédée de la mention manuscrite « Je m'engage à respecter les besoins et l'intégrité de l'animal cédé tout au long de sa vie »